Centre Territorial de Formation
23 rue Hélène Boucher - 40220 TARNOS
www.perf.coop

HABILITATIONS ÉLECTRIQUES SELON NFC 18 510 ET RECUEIL UTE C18 510-1 POUR LE PERSONNEL ÉLECTRICIEN HABILITANT, BP, (CHARGÉ D'INTERVENTION SUR CHAÎNE PHOTOVOLTAÏQUE)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

S'assurer de l'aptitude à adapter les prescriptions dans domaines et les situations propres à l'activité

VOTRE FORMATION

PUBLIC

Personnel électricien effectuant des travaux d'ordre électrique sur les installations photovoltaïque et dans les différentes zones d'environnement électrique ou les risques électriques existent.

DURÉE DE LA FORMATION

La formation initiale se déroule sur 3 jours (21 heures) pour un exécutant ou un chargé de Travaux.

DATES

Nous contacter

PRIX

27€/heure HT

Nous contacter car des prises en charge sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires / Nous contacter pour l'alternance sur devis.

FINANCEMENTS

Entreprise / Pôle emploi / OPCO

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Le Centre est équipé aux normes relatives à l'accueil des personnes ayant un handicap ou mobilité réduite. Un accompagnement personnalisé est possible auprès de nos référents RQTH.

ACCÈS À LA FORMATION

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter : une information individuelle ou collective / un dossier de demande de formation / une identification des acquis / un entretien individuel afin de définir un parcours personnalisé.

Le délai d'accès dépend de la programmation et des places disponibles. Vous pouvez nous consulter pour convenir d'une rencontre personnalisée.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

A l'issue de la formation, l'apprenant électricien aura la capacité de :

- Identifier les différentes zones d'environnement électrique.
- Identifier les différents risques électriques en relation avec leur activité.
- Utiliser les vêtements de travail adaptés
- Utiliser les EPI nécessaires pour se prémunir des différents risques électriques.
- Intervenir en toute sécurité sur les opérations de pose, de raccordement et de maintenance de panneaux photovoltaïques

PROGRAMME DE LA FORMATION

Les chemins de l'électricité de la centrale à l'ampoule

La réglementation (NFC 18 510 et Recueil UTE C 18 510 – 1)

- Les différents acteurs
- Les différents Ouvrages et Installations (alternatif et continu).
- Les différentes zones d'environnement électriques
- Formation, Habilitations
- Le risque électrique (Electrisation, Electrocution, Court-Circuit)
- Les conséquences des différents risques électriques
- Les différents moyens pour se prémunir des risques électriques

– Vêtements de travail adaptés

– EPI (Equipement de Protections Individuelles et Tapis Isolant)

- Les responsabilités juridiques
- Evaluation en fin de formation
- Appréciation sur les capacités de l’apprenant à la suite de la formation

VALIDATION ET MODALITÉS D’ÉVALUATION

Attestation de fin de formation d’Habilitation Électrique Électricien

Obtention de l’attestation par QCM

PRÉREQUIS

Connaissance des lois fondamentales en électricité ou bonne expérience pratique professionnelle

TAUX DE SATISFACTION STAGIAIRE :

NC

-> **Voir nos méthodes de calcul**

PÉDAGOGIE

ÉQUIPE

- Nos formateurs du secteur possèdent plus de 3 ans d’expérience dans le domaine de la sécurité électrique

MÉTHODES

- Alternance de méthodes actives, interrogatives, démonstratives favorisant la participation de l’Apprenant de manière ludique dans le but d’optimiser l’apprentissage.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Tél : 05.59.45.59.53
Mail : contact@perf.coop

N° déclaration activité : 72400089740 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État.
RCS DAX 518 903 091 – SCIC SARL à capital variable – APE : 8559 A